

Un héritage.

nouvelle.

numéro

1843.

Un héritage.

Miniut venait de souner à la paroisse de la Commune de Fondette, près de Tours. Le temps était froid; une pluie mêlée de grêle tombait en abondance, et cependant deux hommes à cheval suivaient ensemble le chemin qui les conduisait à Tours.

L'un de ces hommes, petit et gros, s'étenait avec peine sur son cheval, et soufflait dans ses doigts pour y ramener la chaleur: c'était le Médecin Blondel, brave homme s'il en fut, et remplissant son Ministère avec une philanthropie vraiment admirable.

L'autre était grand et maigre; quoique âgé d'une quarantaine d'années, il était presque entièrement chauve, et ce qui lui restait de cheveux était d'un blond hazarde. Son regard fauve et louche, indignait une de ces natures mauvaises dont il faudrait continuellement se défier: on le nommait Jacques Hélong. Il était marchand de Draps, et exerçait sa profession avec une rapacité extraordinaire.

— Pensez-vous, Docteur, dit-il à Blondel après un long silence, que ce pauvre Dumont que nous venons de quitter, soit dans un état tout à fait désespéré?

— Il est fort mal, et si demain il n'y a pas de mieux, c'est un homme perdu; car je ne connais plus de remède qui puisse venir en aide à la nature.

— Ce serait vraiment fâcheux qu'il vint à mourir; c'est un honnête homme, et puis ses yeux le font regarder comme un personnage important; celui qui héritera de sa fortune ne sera pas malheureux.

— Ce pourrait bien être vous, M. Hélong; car, si ce que l'on dit est vrai, il n'aurait pas de parents, et comme vous êtes son

ami, il n'y aurait rien d'étonnant qu'il vous nommât son héritier.

— Je ne connais Dumont que depuis environ cinq mois; je le voyais fort peu; mais aussitôt que j'ai appris qu'il était malade, j'ai tout quitté pour venir le soigner. Lecher, ami, la santé m'est si précieuse!

— Certes, un pareil dévouement mérite bien une récompense; ~~et~~ je regarderais M. Dumont comme un ingrat, s'il ne vous instituaient pas son légataire universel, dit Blondel, avec un petit air de malice quel'obscurité déroba à son interlocuteur.

— Je pense comme vous, reprit Jacques Hélong; et si j'hérite, vous n'aurez pas à vous plaindre ^{pour} le paiement de votre mémoire. En attendant, allons nous reposer; après un voyage entrepris à pareille heure, et avec le temps qu'il fait, nous en avons besoin tous les deux.

Arrivés à leur destination, ils se prirent la main, et se séparèrent.

Les provisions du Docteur Blondel se réalisèrent: la maladie empira, et deux jours après, Dumont n'existait plus. On trouva dans ses papiers un testament qui désignait pour légataire universelle, M^{lle} Pichon, vieille fille, laide et bossue, sa voisine et sa garde-malade! Elle ne pouvait croire à ce bonheur inespéré, elle qui deux jours auparavant, était presque à la charge de la commune: la voilà maintenant en possession de vingt-mille francs de rentes!

Jacques Hélong était furieux de se voir ainsi trompé dans ses espérances: il accablait d'imprécations la mémoire de ce pauvre Dumont. Cependant, après avoir bien crié, il réfléchit, ce qu'il aurait dû faire d'abord, et il pensa qu'il pourrait encore, s'il le voulait, posséder ces

Vingt-mille francs d'rente, objet de sa convoitise. Il était garçon, la légataire n'était pas mariée, et rien ne l'empêchait d'offrir sa main à M^{lle} Pichon. Elle n'était plus jeune, elle n'était pas belle, il est vrai; mais ses 400,000 fr. ne la rendaient-elle pas la plus jolie fille du monde?

Cette idée une fois arrêtée dans sa tête, il se rendit chez M^{lle} Pichon, lui offrit ses services, la félicita sur son bonheur que d'ailleurs elle méritait si bien! Enfin, il devint le séducteur, que la pauvre fille se prit à soupçonner; et lorsqu'il l'eut assurée que son désir le plus cher était de la nommer son épouse, M^{lle} Pichon accepta avec joie.

Le mariage se fit sans éclat, dans la crainte de diminuer d'autant l'héritage. Il n'y eut que les témoins qui partagèrent le regard des mariés.

Dès le lendemain, Jacques Helong met en vente son fonds de marchand de draps, se trouvant assez riche pour n'avoir plus besoin de travailler.

Blondel s'empresse de lui apporter sa note, qui se montait à 64 fr. pour trente-deux visites qu'il avait faites.

— Vous êtes fou, mon cher, dit Jacques, lorsqu'il eut pris connaissance du mémoire: 64 fr.!... mais c'est un prix énorme! Je suis riche, il est vrai; mais je n'entends pas payer plus que je ne dois. — Mais, permettez, Monsieur, je prends à tout le monde ce prix, lorsque je sors de la ville. — Eh! précisément, ce dont je me plains, c'est que tout le monde paie deux francs une visite de médecin; les autres, au surplus, sont maîtres de se laisser voler; mais, moi, je ne vous paierai vos visites que sur le pied de un franc. Et le pauvre Docteur à qui l'on avait promis des merveilles fut obligé d'en passer par là.

Madame Helong avait ordonné qu'on enterrât Dumont d'une manière convenable; et elle avait même commandé une colonne funéraire en marbre blanc; mais son mari ayant su que cela devait coûter 300 fr., fit mettre à la place

une simple croix de bois !

Il plaça ses fonds de manière à augmenter de beaucoup sa fortune. Tout lui souriait ; et sa femme seule qui paraissait de trop dans sa félicité, lorsqu'un jour un Monsieur vêtu de noir, demanda à lui parler, qu'y a-t-il pour votre service, lui dit-Relong ? — Je m'appelle Frédéric Magnon. — Êtes-vous enchanté, après ? — Vous voyez en moi le neveu de M. Dumont. — Ah, son neveu ! fit Raeguer en pâlisant ; mais se remettant aussitôt : Absolvez-vous donc, Monsieur, je vous prie — Oui, Monsieur, je m'étais marié en Amérique, sans le consentement de mon oncle, avec une jeune Créole, remplie de grâces & de vertus, dont l'unique défaut était de ne pas être riche. Mon oncle, mécontent de cette union, fit un testament en faveur de M^{lle} Pichon, que vous avez épousée ; mais peu de jours avant sa dernière maladie, ayant appris que nous étions tombés dans une affreuse détresse, il oublia son ressentiment, et m'écrivit que j'en avais qu'à venir auprès de lui, que ses bras m'étaient ouverts, qu'il avait fait, à la vérité, un testament en faveur d'une voisine, mais qu'il allait l'annuler par un autre qui serait confié à un de ses amis, afin que je puisse rentrer dans mes droits. Au reçu de cette lettre, je m'embarquai avec ma femme. Les vents nous furent longtemps contraires, et c'est en Angleterre que j'apprenais que mon Oncle était mort, et que M^{lle} Pichon s'était mariée après avoir recueilli son héritage. Enfin, Monsieur, me voici ; le second testament est retrouvé, et j'en ai par besoin de vous dire le reste. — Tout cela est fort bien, Monsieur ; mais il faut prouver que vous êtes bien le neveu de M. Dumont. — C'est trop juste ; dès demain, je vous fournirai les preuves que vous me demandez.

Le lendemain, Frédéric revint avec tous ses papiers. Relong janda, dans l'espoir de trouver quelques biens de fortune

Dans le maudit codicile, mais ce fut en vain; il perdit son
procur, avec frais et dépens. De tout son bonheur si
rapidement passé, sa femme seule lui resta: je laisse à
penser si ce fut une consolation.

Auguste Albani.